



Délibération n° 2022 07 18 n° 01 : ASSOCIATION-Subventions exceptionnelles à l'association Twirling Bâton et à l'amicale Boule de Vaugneray.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/07/2022
En exercice :	33	
Présents :	23	Affichage de la convocation : 12/07/2022
Pouvoirs :	9	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 20/07/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Mme Brigitte REGIS MOREAU		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean -Pierre NEMOZ Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Olivier DEROZARD M Henri COQUARD donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Anne LANSON M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à M Daniel MALOSSE Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à M Daniel JULLIEN		
Absents ou excusés :		
Mme Sandrine ARNAUD		

M BARCET Sylvain est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Les associations participent activement à l'animation de la vie locale.

Par délibération du 20 juin dernier, le conseil municipal a délibéré pour soutenir les actions et/ou projets des associations œuvrant sur la commune.

Deux associations sollicitent une subvention auprès de la commune dans le cadre de manifestations et/ou évènements.

Association Twirling bâton

L'association participera au championnat du monde, qui se déroulera à Heindoven en Hollande du 26 juillet au 1^{er} août. Le montant des frais de déplacement et d'hébergement est de 1 637,70 € HT.

Elle sollicite de la commune une participation à hauteur de 1 500 €.

Amicale boule

L'amicale participera aux phases finales du Championnat de France les 7 et 8 juillet pour les doublettes à St Denis les Bourgs et les quadrettes les 15,16, et 17 juillet à Valence.

Le montant des frais de déplacement et d'hébergement est de 1 900 €.

Elle sollicite de la commune une participation à hauteur de 600 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes des associations,

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après un vote à main levée, pour chaque subvention :***

